

existe peut-être d'autres façons d'étudier cette affaire. En temps opportun, le comité voudra peut-être examiner toute cette affaire et entendre des témoignages, mais j'hésite à permettre au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles de soumettre son grief à un comité en soulevant la question de privilège.

Dans les circonstances, j'espère que le député trouvera un autre moyen de faire étudier cette affaire en temps opportun par la Chambre ou un comité.

AFFAIRES COURANTES

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

RESSOURCES NATIONALES ET TRAVAUX PUBLICS

M. Hopkins présente le 1^{er} rapport du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

M. Morison présente le 1^{er} rapport du comité permanent de l'expansion économique régionale.

[*Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

QUESTIONS ORALES

LA SOUVERAINETÉ

LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS SUR LE DROIT MARITIME—L'ATTITUDE DU CANADA

L'hon. George Hees (Prince Edward- Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-il nous dire quelle attitude le gouvernement songe à adopter ou a décidé de prendre à la suite de la déclaration faite hier par le gouvernement des États-Unis sur le droit maritime et selon laquelle ce pays serait prêt à accepter la limite de 12 milles, si les autres pays l'acceptaient, avec certaines réserves quant aux droits de pêche au-delà de cette limite?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le gouvernement canadien reconnaît la nécessité de trouver des solutions à ces problèmes et nous sommes donc d'accord en principe sur la limite de 12 milles pour nos eaux territoriales. Quant aux propositions sur la liberté de passage dans les détroits internationaux et l'exploitation des pêcheries au-delà de 12 milles, ces propositions soulèvent pour le Canada des questions

[M. l'Orateur.]

de principe qui font actuellement l'objet de pourparlers avec d'autres pays, notamment les États-Unis. Comme ces discussions se poursuivent, il vaudrait mieux que je n'en dise pas plus long là-dessus.

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire. Étant donné que d'autres nations maritimes importantes font actuellement connaître leur position à l'égard du droit de la mer, et que la déclaration du ministre en réponse à une question que j'ai posée jeudi dernier relativement à notre souveraineté dans le Nord ne concorde pas avec la réponse du premier ministre à une question posée à l'Université Carleton il y a quelques jours sur le même sujet, le ministre ne pense-t-il pas qu'il est grand temps que le gouvernement fasse connaître nettement notre position pour que l'ensemble des nations maritimes sachent à quoi s'en tenir?

M. l'Orateur: A l'ordre. Il me semble que le député répète essentiellement la même question. Ce n'est guère une question supplémentaire.

L'hon. M. Hees: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je demande au ministre s'il ne songe pas que le Canada devrait faire une déclaration bien précise que les gens puissent comprendre, car la population du Canada et celles d'autres pays du monde ne connaissent pas la position du gouvernement sur cet important sujet.

LES PÊCHES

LE PROJET D'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LES DROITS DE PÊCHE

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais compléter la question que vient de poser le nouveau chef de l'opposition par une autre.

Une voix: L'ancien chef de l'opposition.

M. Howard (Skeena): Où en sont les pourparlers en vue de la ratification ou du rejet du projet d'accord de réciprocité concernant les droits de pêche?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le projet d'accord n'a pas encore été soumis au cabinet.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET AMÉRICAIN D'ESSAIS NUCLÉAIRES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires